



**54<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme**

**Point 10 – Dialogue interactif renforcé sur le rapport du Haut-Commissaire sur la  
République démocratique du Congo**

Intervention du Luxembourg

9 octobre 2023

Merci, Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne et remercie le Haut-Commissaire pour son rapport.

Mon pays salue les progrès notés dans le rapport, réalisés par le gouvernement notamment grâce à l'assistance technique fournie par les Nations Unies.

Cependant, nous restons inquiets de la situation des droits humains dans le pays.

Nous rejoignons les appels au gouvernement congolais de faire en sorte que prennent fin les menaces de violence physique, les intimidations, les attaques et les actes de représailles visant les défenseurs et défenseuses des droits humains et les journalistes, perpétrés à la fois par les forces de sécurité de l'État et par des groupes armés. Les attaques sur les écoles et les hôpitaux, surtout dans le Nord Kivu et l'Ituri, sont également inacceptables.

Le Luxembourg est particulièrement choqué par les violences sexuelles et basées sur le genre contre les femmes et les filles, les hommes et les garçons, ainsi que par d'autres abus des droits humains commis par les groupes armés en RDC. La condamnation en RDC de deux chefs du groupe armé Raia Mutomboki en septembre 2022 et mai 2023 pour des crimes contre l'humanité sont des avancées remarquables dans le combat contre l'impunité.

Nous encourageons le pays à poursuivre ces efforts en matière de justice et de justice transitionnelle, ainsi que de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, avec le soutien du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Je vous remercie.

(244 mots/1m30s)